

n° 16

23 juillet 2019

Viticulture

À retenir cette semaine

Stade fermeture. La véraison devrait approcher, mais début de stress hydrique
 Fin du risque mildiou et black rot
 Risque oïdium variable selon les parcelles et les symptômes présents
 Cicadelles vertes très peu nombreuses
 Activité de ponte des tordeuses faible
 Nouveaux symptômes de maladies du bois.

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

14 parcelles renseignées, 11 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

La croissance de la vigne commence à ralentir, et les premiers signes de stress hydrique se font ressentir sur les sols séchant et les jeunes vignes. Les fortes températures annoncées pour cette semaine ne vont rien arranger.

Aucune baie véree n'a été observée. La fermeture de la grappe s'était déroulée aux mêmes dates l'année dernière, et on avait au 25 juillet les toutes premières baies vérees. Y a-t-il un petit retard cette année, ou avons-nous un blocage de véraison dû au stress hydrique ? Réponse la semaine prochaine ...



Stade « fermeture de la grappe »



Grappes à maturité bloquée par le stress hydrique : les baies sont dures et d'un vert bleuté



À gauche, grappe stressée d'un jeune plant et à droite, grappe normale d'un plant âgé.



Premiers symptômes de stress hydrique : des baies flétrissent et les feuilles de la base jaunissent



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Situation sanitaire



On n'observe pas de symptômes, les grappes ont atteint un stade où elles ne sont plus sensibles aux nouvelles contaminations, et les conditions climatiques des jours à venir sont très défavorables au mildiou. Le risque devient donc nul.



Il y a plusieurs situations :

- La parcelle a été contaminée tôt (avant la floraison) et l'épidémie est maintenant en phase « explosive », c'est-à-dire que les symptômes sur grappes sont nombreux et bien visibles. Dans ce cas, les symptômes continueront à progresser, et selon le nombre de grappes touchées, la récolte pourrait être impactée.
- La parcelle a été contaminée tard (après la floraison) et les symptômes sont encore discrets. Dans ce cas, la parcelle a pu ne pas être détectée comme contaminée. Mais les symptômes peuvent encore s'étendre jusqu'à devenir préoccupants courant août.
- La parcelle est saine ou a très peu de ceps touchés. Dans ce cas pas ou très peu de progression à venir, tout va bien!

Il est primordial de savoir dans quel cas se situent vos parcelles. Pour cela, il n'y a qu'une solution, aller voir ! L'observation seule des grappes suffit à ce stade. Mais pas de panique, la majorité des parcelles se situe dans le 3ème cas.

Méthode alternative : Il est encore possible d'effeuiller, même si à cette période le risque d'échaudage est à prendre en compte.



Symptômes d'oïdium sur grappes.



Symptômes d'oïdium sur feuille visibles en face supérieure. taches grisâtres : mycélium en face supérieure. Taches jaunâtres : mycélium en face inférieure

Symptômes d'oïdium sur feuille bien visibles en face inférieure



Les symptômes de black rot sont toujours très rares, pour ne pas dire absent.

Les conditions climatiques actuelles lui sont très défavorables. Certes, nous nous situons encore à un stade de sensibilité des grappes, et ce jusqu'à la véraison, mais le champignon responsable de la maladie a besoin d'une forte humidité pour se développer. Le risque est donc quasi nul.

Maladie du bois

Les symptômes de maladies du bois continuent à apparaître. Il est à craindre que les fortes températures à venir ne fassent qu'amplifier le phénomène.



Forme apoplectique



Forme lente

Cicadelle verte



Le nombre de larve reste très faible. Les premiers symptômes sur feuilles apparaissent en général à cette période, on en voit actuellement très peu.

Début de grillure du feuillage du aux cicadelles vertes



Tordeuses de la grappe



Le second vol est très faible. Les fortes chaleurs à venir vont également le perturber. Il devrait y avoir peu de pontes nouvelles, et celles présentes pourraient être détruites par la chaleur. On peut donc prévoir qu'il y aura peu de dégâts de perforation. De plus on s'intéresse aux tordeuses en grande partie parce que les perforations permettent l'installation du botrytis. Ce dernier n'est, sauf grands changements de météo, pas vraiment à craindre cette année ...



Pontes fraîches.



Pontes fraîches, telles qu'on les voit au vignobles, c'est-à-dire de petits points réfléchissant la lumière et accrochant le regard.



Perforations avec des chenilles d'âges différents : venant d'éclore à gauche, et déjà âgée à droite



Vu au vignoble



Coup de soleil sur une baie.



Les criquets sont nombreux dans la vigne et les chemins cette année.



Grappes « brûlées » par une application de soufre.

Devinette



De quoi souffre la feuille au premier plan :

- de carence en magnésium?
- de stress hydrique ?
- d'esca ou BDA?
- de piqûres de cicadelles vertes?

Réponse la semaine prochaine.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.